



ASSOCIATION SOGERIVE INC.

DEMANDE DE PLACES À QUAI

QUAI NO. : _____
CLIENT NO. _____

Je désire être admis au Port de plaisance Réal-Bouvier à titre de client saisonnier.
Je m'engage à respecter les règlements et à assumer les coûts d'admission.

IDENTIFICATION DU CLIENT

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____ VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONES : RÉS : _____ BUR : _____ CELL : _____

COURRIEL : _____

DÉTAILS DE L'EMBARCATION : VOILIER (___) MOTEUR (___) PONTON (___)

MARQUE : _____ MODÈLE : _____

ANNÉE : _____

IMMATRICULATION : _____ NOM DU BATEAU : _____

ASSURANCE** – NOM DU COURTIER (JOINDRE COPIE) : _____

**Toutes les embarcations résidants au port de plaisance Réal-Bouvier doivent avoir une assurance responsabilité civile d'au moins 1 million \$.

LONGUEUR « HORS TOUT » : _____ **LARGEUR** : _____ **TIRANT D'EAU** _____

CARBURANT : DIESEL : (___) ESSENCE : (___)

ANNEXES : Toute embarcation ou planche motorisée ou non qui n'est pas l'embarcation principale du locataire ; moto marine, dinghy et qui n'est pas « entreposé » ou « fixé » (en tout temps) **sur** l'embarcation principale du locataire. **Une preuve de propriété doit être fournie. Tout locataire qui a à son quai un bateau ou annexe qui ne lui appartient pas, sera facturé selon les tarifs visiteurs en vigueur.**

ANNEXE #1 **L'ANNEXE EST FIXÉE EN PERMANENCE AU BATEAU PRINCIPAL** : (___)

OU **QUAI ASSIGNÉ** : _____ **2 PLACES : 400 \$ PAYÉ** _____
3 PLACES : 500 \$ PAYÉ _____

TYPE : _____ MARQUE : _____ MODÈLE : _____

LONGUEUR : _____ IMMATRICULATION : _____ # SÉRIE : _____

ASSURANCE, JOINDRE COPIE (___) PREUVE DE PROPRIÉTÉ, JOINDRE COPIE (___)

Afin de confirmer la réservation un dépôt de 500\$ est nécessaire.

AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE

LE PAIEMENT TOTAL DOIT ÊTRE EFFECTUÉ AVANT LE 1^{ER} MAI 2017

SIGNATURE DU CLIENT : _____ DATE : _____

Le client confirme en signant la présente qu'il a pris connaissance du « règlement administratif » de Association Sogerive inc. remis à chaque locataire avant la signature du contrat de location de place à quai . Tous les avis, modifications, amendements ou ajouts au présent « règlement administratif » seront transmis aux locataires par la poste. Une copie du « règlement administratif » est disponible pour consultation à l'administration du Port de plaisance Réal-Bouvier.

Bienvenue au Port de Plaisance Réal-Bouvier !

www.sogerive.com